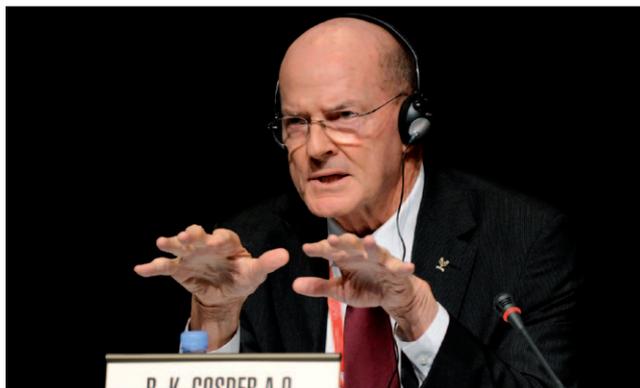




L'UNIVERSALITÉ ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

RICHARD KEVAN GOSPER A.O.

Modérateur • Comité International Olympique



TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

On s'attendrait à ce que «l'universalité» soit l'un des termes les plus connus de la Charte olympique. Or, j'ai été étonné de constater que ce mot est à peine mentionné; il n'apparaît qu'une fois dans le troisième principe fondamental de l'Olympisme. Il n'y a aucune référence à «l'universalité» dans les 16 thèmes du chapitre «Le Mouvement olympique et son action», ni dans la partie intitulée «Mission et rôle du CIO». En fait, dans les cinq chapitres de la Charte, il n'y a aucune section consacrée à l'universalité. Je trouve cela plutôt surprenant, car j'ai toujours pensé que le concept de l'universalité, en termes sportifs, était unique et spécifique au Mouvement olympique dans l'organisation des Jeux Olympiques et la perpétuation des valeurs olympiques.

Ainsi, il n'est peut-être pas étonnant que les auteurs des contributions sur ce thème, contenues dans le dossier du Congrès que j'ai reçu du Comité International Olympique (CIO), n'aient pas la même conception du terme «universalité». Il semble toutefois que pour la plupart d'entre eux, ce terme signifie permettre au plus grand nombre possible d'athlètes et de pays de participer à une ou à l'ensemble des épreuves sportives figurant sur un programme olympique.

Outre le concept d'une répartition des athlètes dans le monde entier participant à une grande diversité de sports lors des Jeux Olympiques, l'universalité implique, selon d'autres points de vue, le droit, la possibilité, pour tous les pays d'accueillir des Jeux Olympiques et d'autres manifestations qui y sont associées, par exemple les Sessions du CIO. Les pays africains, qui n'ont pas encore accueilli les Jeux Olympiques, sont considérés comme étant exclus de cette définition. Une question inhérente à cet argument est celle de savoir si la sélection d'un pays hôte des Jeux d'hiver ou d'été devrait faire l'objet d'un «système de rotation par continent». On estime que cela contribuerait à donner à tous les pays de meilleures chances d'accueillir les Jeux. Bien entendu, ce concept semble intéressant, lorsque le CIO est confronté, comme c'est le cas aujourd'hui, à une forte compétition, dans le monde entier, entre les villes candidates aux Jeux Olympiques, mais cette situation n'a pas toujours existé dans le passé et ne durera peut-être pas dans le futur. Je me souviens qu'en 1978 – je n'étais membre du CIO que

depuis un an –, à la Session d'Athènes, nous n'avions qu'une seule ville candidate, Los Angeles, qui avait obtenu à cette époque, en dernier ressort, un accord provisoire pour accueillir les Jeux de 1984. Une telle procédure risque de ne pas déboucher sur un lieu pour les Jeux Olympiques qui soit le plus profitable possible pour les athlètes, le Mouvement olympique et la ville hôte.

Lorsqu'on examine la candidature d'une ville ou ses espoirs d'accueillir des Jeux Olympiques, il convient de reconnaître que les choses ont beaucoup changé depuis 1896, en ce qui concerne l'organisation de grandes manifestations sportives, en particulier depuis le milieu du siècle passé. Par exemple, le passage du sport amateur à la compétition mixte ou professionnelle au niveau de l'élite, l'apparition de la commercialisation, en particulier avec la croissance exponentielle du journalisme télévisuel et radiophonique et de la presse écrite, et plus récemment, la révolution numérique. Le développement de jeux régionaux et d'épreuves individuelles aux championnats du monde des fédérations sportives, aux coupes du monde et aux Grands Prix a eu la conséquence suivante: pour un plus grand nombre de villes et de pays dont la population et les structures d'accompagnement sont moins importantes, il est plus avantageux d'organiser des manifestations de ce niveau que de faire preuve d'une trop grande ambition en cherchant à accueillir les Jeux Olympiques, qui conviennent mieux à des villes ou à des pays plus grands. Les villes qui ont suivi cette voie bénéficient du prestige que leur confère l'organisation d'une manifestation internationale qui remporte un grand succès; les équipes et les athlètes sont toujours très admirés pour leurs performances à ce niveau de compétition qui reste très respecté.

D'autres intervenants qui ont contribué à ce thème ont également souligné que l'universalité doit prendre en compte la diversité culturelle, en veillant à ce que le Mouvement olympique ne vise pas une «modernisation standard» ou une «homogénéisation culturelle», et encore moins une «européanisation» ou une «occidentalisation». L'égalité entre hommes et femmes vient aussi à l'esprit lorsqu'on parle d'universalité, de même que la question de l'équilibre socioéconomique. Par exemple, on réfléchit beaucoup aux différences qui existent dans les possibilités de préparation à la compétition pour les athlètes ou les équipes qui viennent de pays en développement et sont souvent considérés comme étant désavantagés par rapport à ceux qui viennent de pays plus avancés. Ce n'est pas aussi simple. Selon des études récentes, le style de vie dans ces derniers est préjudiciable à l'amélioration de la santé publique et contribue à une baisse de la participation active au sport de haut niveau chez les jeunes. La création récente des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), une initiative du président du CIO, Jacques Rogge, vise à remédier à ce problème.

Pour moi, un enjeu plus actuel pour la poursuite de l'universalité dans le futur concerne la participation des athlètes à la compétition olympique. Dans leur conception actuelle, les Jeux Olympiques sont un privilège rare pour les meilleurs athlètes venus des «quatre coins du monde» et non pour les meilleurs athlètes «du monde» qui y participent. Cela signifie que des équipes et des athlètes moins qualifiés sont certainement très enthousiastes à l'idée de pouvoir participer aux Jeux, alors que des athlètes de plus haut niveau se voient refuser la possibilité d'accéder à l'honneur suprême et d'obtenir les médailles sportives les plus convoitées, l'or, l'argent ou le bronze olympique. Mais, nous nous heurtons ici à la pérennité de la philosophie de Coubertin, à savoir «l'importance de la participation». Il est peut-être temps de revoir cette conception de manière à préserver l'universalité, mais en faisant en sorte que les athlètes et les équipes qui sont les meilleurs «du monde»



s'affrontent pour accéder à la gloire olympique au moment des Jeux. Je ne crois pas que la Coupe du Monde de la FIFA soit perçue par l'ensemble de son public comme étant dépourvue d'universalité, en obtenant les résultats souhaités pour les meilleurs du monde.

En fait, la plupart, voire la totalité, des équipes qui participent à des Jeux Olympiques ont cette possibilité suite à des procédures d'élimination liées aux tournois de qualification. Cela permet aux meilleures équipes du monde d'obtenir légitimement le statut d'« olympiennes » et d'être en compétition à juste titre pour gagner des médailles pendant les Jeux Olympiques. La conception actuelle d'une représentation par continent, qui permet aux 205 Comités Nationaux Olympiques (CNO) d'obtenir une participation sportive aux Jeux Olympiques sous la bannière de l'universalité, a cependant des répercussions sur les sports athlétiques individuels.

Une analyse récente des nageurs « hors temps » (les nageurs dont les temps sont en dehors des temps limites de qualification pour la compétition en championnat) participant aux Jeux Olympiques de Beijing 2008, démontre que s'il n'y avait pas eu cette « formule de représentation par continent » du CIO inspirée de l'universalité (le facteur « wildcard » ou inscription sur invitation), des candidats aux épreuves de natation de 82 CNO n'auraient pas eu le droit d'y participer. Autrement dit, 135 nageurs n'auraient pas été dans le bassin. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que dans l'analyse faite par le CIO sur l'athlétisme à Beijing, des athlètes présentés par 90 CNO n'auraient pas pu participer aux compétitions. Autrement dit, 143 athlètes n'auraient pas été présents dans le stade. Cela signifie que malgré l'expansion des jeux nationaux et régionaux et d'autres compétitions de premier plan dans presque tous les sports figurant sur le programme olympique, les critères de qualification du CIO pour les Jeux, qui s'appliquent à un jeune athlète de n'importe quel pays du monde, ayant une expérience et un talent modestes, permettent d'entrer sur la scène olympique, parfois avec des résultats décevants et un risque d'humiliation, en excluant, ce qui est regrettable, un autre concurrent plus méritant. Leurs aspirations et leurs résultats, comme je l'ai déjà suggéré, pourraient être mieux reconnus par eux-mêmes et parmi la population de leur pays en réalisant des records de performance ou en obtenant des médailles dans un environnement régional plus réaliste et plus stimulant d'un point de vue culturel.

Cela signifie en fait que, contrairement à l'affirmation du CIO selon laquelle les Jeux Olympiques sont la manifestation multisportive quadriennale par excellence, en comparaison avec la plupart des coupes ou des championnats internationaux des Fédérations Internationales (FI), qui présente les meilleurs athlètes du monde, les Jeux Olympiques comprennent en fait une file relativement longue d'athlètes de niveau inférieur, qui obtiennent néanmoins le droit prestigieux de devenir des olympiens.

La modification ou la suppression des restrictions qu'implique la représentation par continent aurait l'avantage de permettre à un certain nombre d'athlètes hautement qualifiés de participer légitimement aux Jeux, en adoptant un système utilisé par quelques fédérations qui permet à des pays de présenter, dans certains sports, un nombre d'athlètes supérieur à trois, le nombre actuellement obligatoire.

Tout cela a des incidences sur d'autres aspects des Jeux, par exemple sur le défilé des athlètes à la cérémonie d'ouverture, mais des changements judicieux pourraient être introduits et, ce qui est plus important,

l'esprit d'universalité perdurerait, comme c'est le cas dans beaucoup d'autres manifestations internationales.

Avec cette dernière remarque, j'espère avoir montré suffisamment de « dissidence olympique » afin de susciter votre intérêt pour les réflexions de notre groupe de discussion. Vos questions seront les bienvenues.